

Solution retraite-privilège^{MD} **Entreprise** en ayant recours à l'assurance vie entière avec participation Équimax^{MD} Conseils pour remplir l'illustration du concept dans le système d'illustration

Commencer par l'onglet Client/Couverture et poursuivre avec les autres onglets

Client/Couverture Option de dépôt Excelérateur Avenants Retraits/Avances sur contrat Concepts

Champ	Description
Produit : Bâtitteur de patrimoine ou Accumulateur de capital	Dans la plupart des cas, cette solution fonctionne généralement mieux avec le produit Bâtitteur de patrimoine en raison des valeurs à long terme plus élevées.
Type de prime : Paiements à vie, 20 paiements ou 10 paiements	Choisir l'option de prime que votre cliente ou votre client préfère. Selon son âge, les différentes options de prime pourraient illustrer de meilleures valeurs à long terme. Si vous tentez de maximiser les valeurs à long terme, vous devez prendre connaissance des valeurs illustrées générées par chaque option de prime afin de pouvoir choisir la meilleure solution. L'option de prime 10 paiements est offerte uniquement avec le régime Bâtitteur de patrimoine Équimax.
Somme assurée	Il peut s'agir d'un montant précis ou vous pouvez opter pour « Calculer la somme assurée ». Le calcul peut être effectué selon les éléments suivants : 1) [Prime et ODE] : indiquer ce montant si la cliente ou le client a déterminé un montant précis qu'il souhaite consacrer à cette assurance et s'il souhaite maximiser la prestation de décès garantie. 2) [Prime et ODE] et montant maximal ODE : choisir cette combinaison si la cliente ou le client souhaite consacrer un montant précis à cette assurance tout en s'assurant d'effectuer le dépôt maximal prévu à l'ODE au titre de son contrat. 3) [Prime et ODE] et montant de l'ODE : choisir cette combinaison si la cliente ou le client souhaite consacrer un montant précis à cette assurance et le montant qu'il souhaite affecter à l'ODE. CONSEIL : les primes des avenants peuvent être ajoutées tout en respectant le montant précisé que la cliente ou le client souhaite consacrer à cette assurance en choisissant les options des avenants en premier (dans l'onglet client/Couverture) et en indiquant ensuite le montant de la combinaison [prime et montant de l'ODE].
Paiement	Sélectionner l'option indiquant pendant combien de temps la cliente ou le client souhaite payer.

planification avancée en matière d'assurance

Mode d'affectation des participations	Chacun des modes d'affectation des participations peut être choisi; cependant, cette solution fonctionne mieux avec le mode des bonifications d'assurance libérée puisqu'il permettra de générer la valeur de rachat la plus élevée.
Onglets Avenants, Retraits/Avances sur contrat	
Onglet Avenants	<p>Tous les avenants peuvent être choisis pour cette solution. Les avenants d'assurance vie temporaire procurent une couverture abordable pour les besoins à court terme et peuvent également permettre un montant de paiement plus élevé au titre de l'ODE du contrat.</p> <p>Dans le cas des contrats 10 paiements où l'ODE n'est pas offerte, l'ajout d'un avenant d'assurance temporaire peut permettre des paiements au titre de l'ODE.</p> <p>Si vous souhaitez illustrer des paiements supplémentaires au titre de l'ODE d'un avenant d'assurance temporaire, vous devrez ajouter l'avenant d'assurance temporaire avant de saisir le montant au titre de l'ODE ou exécuter le calcul pour déterminer le montant initial de la couverture Équimax.</p>
Onglet des retraits	<p>N'utilisez pas l'onglet Retraits/Avances sur contrat lorsque vous illustrez le concept Solution retraite-privilege.</p> <p>CONSEIL : l'option vous permettant d'illustrer des retraits pour le concept Solution retraite-privilege sera disponible une fois que vous sélectionnez l'onglet Concepts >> l'onglet Données sur la comparaison >> Ajouter la comparaison avec retraits au titre du contrat.</p>

planification avancée en matière d'assurance

Onglet Concepts. Sélectionner Solution retraite-privilege *Entreprise*. Sélectionner Établir un concept.

Commencer à partir de l'onglet Hypothèses liées au prêt

Hypothèses liées au prêt Données sur la comparaison

Onglet Hypothèses liées au prêt

Montant du prêt

- a) Montant spécifié – saisir le montant souhaité, ou
- b) Calculer le maximum – le système déterminera le niveau maximal du montant du prêt annuel disponible au cours de la durée précisée par l'utilisateur. Cela permet de s'assurer que le montant du prêt ne dépasse pas le pourcentage du ratio prêt-valeur de rachat maximal en tout temps dans l'illustration.

Durée	Sélectionner la durée pendant laquelle votre cliente ou votre client aura besoin du prêt en fonction de l'âge ou du nombre d'années. La durée ne peut dépasser l'année précédant l'« âge hypothétique au décès » sélectionnée.
Taux d'indexation sur le prêt	Le taux par défaut est de 0 %, mais il peut être changé. Le montant du prêt peut être indexé de façon à augmenter chaque année pendant la durée du prêt si, par exemple, la cliente ou le client souhaite recevoir le montant du prêt chaque année pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.
Ratio prêt-valeur de rachat maximal (%)	Ce montant est saisi par l'utilisatrice ou l'utilisateur. Ce montant détermine le solde impayé du prêt qui est illustré de sorte qu'il ne dépasse pas le pourcentage maximal avant l'âge hypothétique au décès. Un ratio prêt-valeur de rachat maximal de 90 % peut être illustré avec le produit Équimax. CONSEIL : les établissements financiers ont des restrictions qui limitent les montants qu'ils sont disposés à prêter selon le type de contrat et les options de placement choisis.
Ajouter la colonne Garantie supplémentaire requise	Si cette option est choisie, une colonne supplémentaire apparaîtra sur le rapport montrant le ratio prêt-valeur de rachat maximal (en pourcentage) selon l'âge ou le nombre d'années. Le cas échéant, elle indiquera le montant de la garantie supplémentaire requise si le prêt bancaire dépasse le ratio prêt-valeur de rachat maximal (%) après l'âge hypothétique au décès.
Taux du prêt bancaire	Peut varier selon l'établissement et les taux de prêt actuels. CONSEIL : il faut être prudent dans le choix du taux d'intérêt du prêt bancaire.
Option intérêt accumulé	Sélectionner Capitalisation de l'intérêt ou Remboursement de l'intérêt annuel. La capitalisation de l'intérêt signifie qu'aucun paiement annuel n'est effectué au titre du prêt. Cela donnera lieu à un prêt important au fil du temps puisque l'intérêt accumulé et impayé s'ajoute au capital chaque année. La plupart des banques préfèrent l'option de remboursement de l'intérêt. Avec ce type de remboursement, le montant de l'intérêt payable augmente chaque année au fur et à mesure que le montant du capital augmente.
Âge hypothétique au décès	C'est ici que le calcul du TRI ou de la valeur nette du patrimoine est effectué. Il ne s'agit pas du calcul de l'espérance de vie; cependant, vous pouvez exécuter une illustration après ce moment. L'âge hypothétique au décès peut être rajusté à la hausse ou à la baisse. L'âge par défaut est de 100 ans. CONSEIL : jusqu'à l'âge hypothétique au décès dans l'illustration, le solde du prêt à payer dépassera le ratio prêt-valeur de rachat maximal (%) saisi; cependant, l'âge hypothétique au décès choisi aura une incidence sur le montant maximal du prêt disponible.

planification avancée en matière d'assurance

<p>Type d'emprunt</p>	<p>Sélectionner le type d'emprunt selon qu'il s'agit d'un prêt de la société ou d'un prêt personnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'il s'agit d'un prêt de la société, sélectionner Emprunt de la société. • S'il s'agit d'un prêt personnel de l'actionnaire, sélectionner Emprunt de l'actionnaire. <ul style="list-style-type: none"> ○ Les pourcentages suivants sont propres à l'emprunt de l'actionnaire. <table border="1" data-bbox="667 495 1461 1209"> <tr> <td data-bbox="667 495 846 884"> <p>Écart de taux d'intérêt choisi</p> </td> <td data-bbox="846 495 1461 884"> <p>Il s'agit de la différence entre le taux d'intérêt et le taux du prêt que l'actionnaire aurait reçu de la banque sans avoir recours à un contrat d'assurance vie détenu par la société comme garantie et le taux du prêt qu'elle ou il recevrait en ayant recours à un contrat d'assurance vie comme garantie.</p> <p>CONSEIL : le taux par défaut est de 2 %, mais il peut être changé. Si vous changez le pourcentage, cela aura une incidence sur l'avantage imposable annuel à l'actionnaire.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="667 884 846 1209"> <p>Frais de garantie choisis</p> </td> <td data-bbox="846 884 1461 1209"> <p>Il s'agit du pourcentage du prêt que l'actionnaire paie annuellement à la société pour l'avantage d'utiliser un contrat d'assurance vie comme garantie en vue d'un prêt bancaire personnel.</p> <p>CONSEIL : le taux par défaut est de 1 %, mais il peut être changé. Si vous changez le pourcentage, cela aura une incidence sur l'avantage imposable annuel à l'actionnaire.</p> </td> </tr> </table> <p>CONSEIL : pour changer ces pourcentages, vous devez vous rendre dans le menu Rapport et choisir Conception du rapport.</p>	<p>Écart de taux d'intérêt choisi</p>	<p>Il s'agit de la différence entre le taux d'intérêt et le taux du prêt que l'actionnaire aurait reçu de la banque sans avoir recours à un contrat d'assurance vie détenu par la société comme garantie et le taux du prêt qu'elle ou il recevrait en ayant recours à un contrat d'assurance vie comme garantie.</p> <p>CONSEIL : le taux par défaut est de 2 %, mais il peut être changé. Si vous changez le pourcentage, cela aura une incidence sur l'avantage imposable annuel à l'actionnaire.</p>	<p>Frais de garantie choisis</p>	<p>Il s'agit du pourcentage du prêt que l'actionnaire paie annuellement à la société pour l'avantage d'utiliser un contrat d'assurance vie comme garantie en vue d'un prêt bancaire personnel.</p> <p>CONSEIL : le taux par défaut est de 1 %, mais il peut être changé. Si vous changez le pourcentage, cela aura une incidence sur l'avantage imposable annuel à l'actionnaire.</p>
<p>Écart de taux d'intérêt choisi</p>	<p>Il s'agit de la différence entre le taux d'intérêt et le taux du prêt que l'actionnaire aurait reçu de la banque sans avoir recours à un contrat d'assurance vie détenu par la société comme garantie et le taux du prêt qu'elle ou il recevrait en ayant recours à un contrat d'assurance vie comme garantie.</p> <p>CONSEIL : le taux par défaut est de 2 %, mais il peut être changé. Si vous changez le pourcentage, cela aura une incidence sur l'avantage imposable annuel à l'actionnaire.</p>				
<p>Frais de garantie choisis</p>	<p>Il s'agit du pourcentage du prêt que l'actionnaire paie annuellement à la société pour l'avantage d'utiliser un contrat d'assurance vie comme garantie en vue d'un prêt bancaire personnel.</p> <p>CONSEIL : le taux par défaut est de 1 %, mais il peut être changé. Si vous changez le pourcentage, cela aura une incidence sur l'avantage imposable annuel à l'actionnaire.</p>				

planification avancée en matière d'assurance

Type d'emprunt (suite)	<p>Pour de plus amples renseignements sur chaque type d'emprunt, voici les liens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste de vérification de la Solution retraite-privège <i>Entreprise</i> (emprunt de la société) • Liste de vérification de la Solution retraite-privège <i>Entreprise</i> (emprunt de l'actionnaire) • Guide du conseiller : Transfert de patrimoine-privège Solution retraite-privège pour les propriétaires d'entreprise
Onglet Données sur la comparaison	
Comparaison Autre placement	<p>Comparaison du concept de la Solution retraite-privège <i>Entreprise</i> avec l'option Placement seulement ou Placement et assurance vie temporaire. En choisissant l'option Placement et assurance vie temporaire à titre de comparaison, cela permet de comparer des données comparables puisqu'elle comprend une protection d'assurance également. Le montant déposé dans l'autre placement est réduit du montant des fonds nécessaires au paiement des primes d'assurance vie temporaire.</p>
Détails	<p>Si vous choisissez la comparaison avec l'option Placement seulement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • indiquer le taux de rendement et l'affectation des autres placements; ou • choisir un portefeuille (croissance, équilibré ou revenu) pour une affectation prédéterminée. <p>Si vous choisissez la comparaison avec l'option Placement et assurance vie temporaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • suivre les étapes précédentes pour les détails sur le placement; cliquer sur l'onglet Assurance vie temporaire de la fenêtre contextuelle et indiquer les renseignements sur l'assurance vie temporaire. Les taux d'assurance vie temporaire actuels sont utilisés.
* Ajouter la comparaison avec retraits au titre du contrat	<p>Afin de pouvoir choisir cette comparaison, le mode d'affectation des participations indiqué dans le module du produit Équimax doit être soit Bonifications d'assurance libérée ou Dépôt portant intérêt. En effectuant ce choix, cela produira un rapport illustrant la comparaison des valeurs du contrat lorsque les fonds sont prélevés directement du contrat par rapport au prêt bancaire ou aux options sous Autre placement.</p>
Taux d'actualisation de la valeur actualisée	<p>Le taux par défaut est de 4 %. Ce taux est utilisé à la page Sommaire des prestations de retraite et des valeurs nettes du patrimoine pour comparer la valeur actualisée des options.</p>

planification avancée en matière d'assurance

Conseils pour l'illustration

Si le concept ne peut pas être exécuté en raison des valeurs qui ont été saisies, veuillez considérer les éléments suivants, en supposant qu'ils conviennent aux besoins et à la situation des clients :

- réduire le montant du revenu;
- augmenter le montant du dépôt;
- raccourcir la durée en diminuant l'âge hypothétique au décès ou commencer le revenu une année plus tard;
- réduire le taux de prêt;
- établir le taux d'indexation sur le prêt à zéro (s'il est plus élevé);
- augmenter le ratio prêt-valeur de rachat maximal (si possible);
- ajuster l'affectation du placement - cela pourrait entraîner un traitement fiscal plus favorable.

NOTA : la planification fiscale et successorale est complexe. Vos clients devraient s'assurer de consulter des professionnels compétents en matière de fiscalité et de succession qui tiendront compte de leur situation avant la mise en œuvre de toute stratégie.

Rapports du concept Solution retraite-privilege *Entreprise*

Assurance vie entière avec participation Équimax^{MD}

Nom de la page	Éléments ciblés
Rapports requis	
Concept Solution retraite-privilege <i>Entreprise</i>	Une description marketing du concept.
Comparaison de la valeur de l'assurance vie avec d'autres placements	Ce rapport montre une comparaison du taux de rendement interne d'autres types de catégorie d'actif imposable ou le total des dépôts nécessaires pour d'autres types de catégorie d'actif imposable pour atteindre la même valeur nette du patrimoine que celle du contrat d'assurance vie entière avec participation Équimax.
Comparaison des valeurs – taux choisis	<ul style="list-style-type: none"> • Prime annuelle ou dépôt annuel - pour une durée choisie. • Le montant du prêt bancaire annuel par rapport aux retraits du montant de l'autre placement (ou du contrat si cette option est choisie). • Valeur nette du patrimoine à chaque durée. Axée sur l'âge hypothétique au décès.
Rapports du concept Solution retraite-privilege <i>Entreprise</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Prestation de décès totale. • Solde du CDC - la portion de la prestation de décès payée libre d'impôt aux actionnaires. • Montant du remboursement annuel du prêt (si cette option est choisie) • Total du solde du prêt bancaire. • Total du solde du prêt bancaire en pourcentage de la valeur de rachat. Il peut uniquement dépasser le maximum après l'âge hypothétique au décès. • Valeur nette du patrimoine • Garantie supplémentaire requise (si sélectionnée).
Rapport sur les retraits du contrat	Calculs détaillés du flux de trésorerie si l'option « retraits du contrat » est sélectionnée.
Rapport sur les placements de rechange - placements de la société	Calculs détaillés du flux de trésorerie des autres placements.
Autre placement - soldes d'impôt de la société et valeur nette du patrimoine	Il s'agit de calculs d'impôt détaillés qui produisent la valeur nette du patrimoine en utilisant les autres placements.
Tableau de comparaison de l'incidence des taux d'intérêt d'un prêt	Illustre les effets des différents taux d'intérêt d'un prêt.
Tableau comparatif (sommaire) - taux d'intérêt	Illustre les effets des différents taux d'intérêt.

planification avancée en matière d'assurance

Renseignements importants à propos de ce concept et la page de signature	Renseignements importants à propos de l'assurance vie, ce concept et la législation fiscale actuelle, et la signature de la cliente ou du client.
Termes clés	Éducation des consommateurs.
Liste de vérification	Renseignements importants à propos du processus d'emprunt.

Rapports facultatifs	
Page couverture	Présentation.
Comparaison de la valeur de l'assurance vie avec d'autres placements – selon le barème des participations courant moins 1 % et moins 2 %	Ce rapport montre une comparaison du taux de rendement interne d'autres types de catégorie d'actif imposable ou le total des dépôts nécessaires pour d'autres types de catégorie d'actif imposable pour atteindre la même valeur nette du patrimoine que celle du contrat d'assurance vie entière avec participation Équimax, en supposant les hypothèses du barème des participations de rechange.
Comparaison des valeurs – barème des participations -1 % ou -2 %	Le même rapport montré avec les pages requises; cependant, les valeurs illustrées de l'assurance vie sont déterminées en fonction des hypothèses du barème des participations de rechange et comparées avec l'autre placement.
Sommaire des prestations de retraite et des valeurs nettes du patrimoine	Illustre la valeur actualisée du flux de trésorerie à la retraite et un sommaire de la comparaison des valeurs nettes du patrimoine.
Page du ratio prêt-valeur de rachat maximal	Illustre les effets sur le revenu maximal des autres ratios (50 %, 75 % et 90 %).

planification avancée en matière d'assurance

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

^{MD} indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

février 2022